

Conseil de quartier Centre-Village

Compte-rendu de la réunion du 6 février 2018

Lieu : Mairie, salle du Conseil municipal, à Voisins le Bretonneux à 20 heures.

Présents : Loïc AUDONNET, Daniel BOKOBZA, Marie-Claude BROCHOT, Alain CAFFIN, Françoise DAVOIGNEAU, Isabelle DE BONNAVENTURE, Frédérique DE DROUAS, Andrée DE SOUZA, Roland DEFAUX, Eric FLORENTIN, Michel HENRY, Pascal LEBLOND, Jean-Jacques LEGROS, Michel MABIRE, Sébastien MAURICE, Céline MEISSONNIER, André PIGUET, Cécile REMY, Jacques RICHARD, Alberto ROMEO et Alexandra ROSETTI (Maire), Jocelyn BEAUPEUX (Maire adjoint délégué à l'aménagement du territoire et à la concertation), Christophe GOUX (Elu délégué à la voirie aux infrastructures et à la propreté), Christophe TOUPIN (Chef de cabinet), Laurent DENAVARRE (Services techniques, Voirie-Propreté-Espaces verts).

Excusés : Josette BIAZZO, Joël DESROCHES, Stéphane HERNU, Franck HUET, Carole JACOB, Claudine LÉBOUCHER, Josée LÉCOMTE, Françoise LÉMOINE, Chin LIM, Nicolas MARCHAND, Michel MERIAUX, Patrick PERRIN, Williamson RAKOTO, Francine SAINT RAYMOND et Mohamed MAHEDDINE (Directeur général adjoint), Cyril ARZEL (Directeur des Services Techniques).

Absents : Florence FAUCHEUR, Abou SALL.

Rédaction : Eric FLORENTIN

Ordre du jour :

- 1) Validation compte-rendu de la réunion du 30 novembre 2017,
- 2) Validation des candidatures aux deux commissions et au bureau,
- 3) Présentation par les Services Techniques du projet d'aménagement du Mail de Schenefeld,
- 4) Point sur la circulation par A. CAFFIN et P. LEBLOND,
- 5) Point sur les chantiers en cours qui ont fait l'objet de discussions lors de la dernière mandature (rue A. de Vigny, rue B. Pascal, rue aux Fleurs, rue Port-Royal, rue H Boucher, etc.),
- 6) Question diverses.

Rappel du Président du CQCV :

Le Conseil de quartier n'est pas une arène politique.

Ce n'est pas l'instance pour traiter de sujets privés, il s'agit d'œuvrer pour la collectivité.

1) VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU 30/11/2017

Le compte-rendu de la première réunion de la nouvelle mandature est approuvé à l'unanimité des participants.

2) VALIDATION DES CANDIDATURES AUX COMMISSIONS ET AU BUREAU

2.1. Commissions internes

Deux commissions internes ont été créées pour instruire les sujets importants relatifs à la circulation et à l'animation du quartier.

Le Président du Conseil de quartier Centre Village (CQCV) a lancé un appel à candidature à tous les membres du CQCV pour participer à ces commissions.

La composition de chaque commission est limitée à cinq membres volontaires.

Les membres du bureau du CQCV sont membres de droit de ces deux commissions internes en plus des cinq membres volontaires.

Les commissions sont autonomes quant à leur fonctionnement.

Tous les membres du CQCV qui ont fait connaître leur volontariat sont élus et la composition des commissions internes est la suivante :

Commission Circulation :

Alain CAFFIN (Responsable)

Loïc AUDONNET

Michel HENRY

Pascal LEBLOND

Cécile REMY

Commission Animation :

Roland DEFAUX

Claudine LEBOUCHER

2.2. Bureau

Pour des raisons personnelles, Madame Josette BIAZZO n'a pas souhaité poursuivre son mandat de secrétaire au sein du bureau du CQCV.

Monsieur Eric FLORENTIN s'est porté candidat pour remplir cette fonction. Pas d'autres candidatures exprimées. Eric FLORENTIN est élu comme nouveau secrétaire du CQCV.

La composition du bureau pour la nouvelle mandature est la suivante :

Président : Alberto ROMEO

Vice-président : Alain CAFFIN

Secrétaire : Eric FLORENTIN

La liste des représentants du CQCV dans les différentes commissions figure en pièce jointe.

3) PROJET D'AMENAGEMENT DU MAIL DE SCHENEFELD

Suite à l'impulsion et aux propositions du CQCV, M. DENAVARRE des Services Techniques de la Mairie a présenté l'option retenue pour le réaménagement du Mail de Schenefeld parmi les différentes possibilités étudiées par un bureau d'études.

L'offre de stationnement n'est actuellement pas suffisante autour du Centre sportif des Pyramides. Le projet retenu permet de doubler le nombre de places offertes en passant de 42 places aujourd'hui à 88 et d'offrir quatre places de stationnement PMR supplémentaires.

Le nombre et le lieu des places de bus restent inchangés. Lors des manifestations sportives, les bus pourraient être stationnés sur une aire distante après avoir déposé les passagers.

La rue Gilbert de Voisins sera seulement légèrement réaménagée en y ajoutant notamment 3 plateaux permettant de sécuriser la traversée des voies.

Enfin, les travaux devraient se dérouler cet été et durer 2 mois environ.

4) PRESENTATION SUR LA CIRCULATION

Le projet de 'contournement' de Voisins le Bretonneux avait fait l'objet d'une présentation en 2001 par le Conseil de Quartier, ainsi qu'en 2016 présenté par Françoise Lemoine lors du compte-rendu de l'atelier circulation, mais les deux étaient restés sans suite.

Ce sujet a été évoqué à l'occasion des vœux aux habitants de la commune par Madame le Maire et aux vœux de la Communauté d'agglomération par le président de SQY.

Un projet alternatif de raccordement de la vallée de Chevreuse au plateau de Saint Quentin en Yvelines, réalisé par les membres de la commission circulation, a été présenté en séance par le vice-président du conseil de quartier, Monsieur Alain CAFFIN.

Ce projet a pour objectif d'améliorer le transit des véhicules aux heures de pointe (2000 à 3000 par jour) entre la vallée et le plateau, en utilisant au maximum les infrastructures existantes.

Le président du CQCV a remercié Monsieur Mohamed MAHIEDDINE qui a retransmis les statistiques de la SQY concernant la circulation dans Voisins le Bretonneux aux heures de pointe.

C'est un sujet complexe impliquant de nombreuses communes et organismes territoriaux. Il nécessitera donc l'intervention de personnes haut placés pour faire avancer ce dossier car de nombreux difficultés, telles que la traversée du Parc Naturel de la Vallée de Chevreuse, la cession par l'Office National des Forêts d'une parcelle, l'enveloppe budgétaire, sont susceptibles de représenter un frein important à la réalisation.

Madame le Maire a trouvé ce projet très intéressant et préconise de mettre en place une stratégie pour le présenter aux différentes instances concernées :

- Rencontrer dans un premier temps des représentants du Département afin de recueillir leur avis sur ce projet. Madame le Maire se propose d'en parler au niveau de Département et reviendra vers le président de CQCV pour déterminer avec lui modalités pratiques d'une présentation du projet. ;
- Associer les membres de l'agglomération de SQY. Ces derniers ont des études en cours sur la circulation dans le territoire ;
- Utiliser l'effet d'aubaine avec les différents projets majeurs dans la région.

5) POINT SUR LES PROJETS EN COURS

5.1. Rue Hélène Boucher

Des ateliers ont été créés il y a un an pour faire des propositions sur l'aménagement de cette rue par l'agglomération SQY.

Il n'y avait pas eu de retour à ce jour. Madame le Maire annonce qu'une réunion publique sur ce sujet se tiendra le 8 mars 2018 et invite les membres du CQCV à y participer. Une concertation est mise en place du 12 février au 16 mars 2017. Un document proposant des solutions évoqués lors d'ateliers de travail sera disponible avec un registre d'observation en Mairie, à l'Agglomération de SQY et sur le site de la Ville.

Elle rappelle que les problématiques de la rue de Port-Royal et de la rue Hélène Boucher sont liées et ne font qu'une.

De plus, comme le montant des travaux dépasse 1.9 millions d'euros, il est nécessaire de passer par une procédure plus longue (enquête publique, appel d'offres, etc.).

5.2. Rue aux Fleurs (partie pavée)

Une présentation a été faite aux riverains concernés.

La très faible participation des Vicinois (5 participants) est à regretter.

Les différents réseaux seront refaits dans cette rue ainsi que l'éclairage public.

Une enveloppe de 500 000 € est allouée pour la réalisation de ces travaux qui devraient commencer en juin pour se terminer en septembre 2018, hors aléas inhérents à ce type de chantier.

5.3. Rue Blaise Pascal

Pour le réaménagement de cette rue, il a été fait appel à un bureau d'études. Le montant alloué pour cette étude est de 12 000€.

La voie qui appartient à l'agglomération SQY doit être rétrocédée prochainement à la commune de Voisins.

5.4. Centre commercial du Mérantais, rue Alfred de Vigny

Une troisième société devrait intervenir prochainement pour finaliser la mise sous tension de l'éclairage public.

5.5. Eclairage public du Chemin du Val Fleury

Cette sente non éclairée peut générer un sentiment d'insécurité.

L'étude pour la mise en place de l'éclairage public est en cours par la SQY. Une solution proposée par un conseiller de quartier consisterait à l'implantation d'un lampadaire autonome alimenté par un panneau solaire qui ne se déclencherait que lorsqu'un promeneur arrive à proximité.

6) QUESTION DIVERSES

6.1. Nouveau projet immobilier rue Hélène Boucher

A la question d'un conseiller de quartier sur ce sujet, monsieur Jocelyn BEAUPEUX répond qu'il est nécessaire de faire une modification simplifiée du PLUi pour ce projet de 18 logements qui n'est pas encore mature.

Un conseiller de quartier lui demande des précisions sur ces modifications qui consisteraient à modifier le nombre de voies réservées par la commune pour les opérations futures d'aménagement.

Monsieur Jocelyn BEAUPEUX informe le CQCV que l'agglomération consent à vendre à perte une parcelle afin que cette opération immobilière puisse voir le jour, le seuil de rentabilité de l'agglomération SQY étant établi à 30 logements minimum.

Une présentation sera effectuée au CQCV dès que le projet immobilier sera plus consistant.

Par ailleurs, une présentation sur les principes de réservation des voies et sur les opérations d'aménagement futur sera effectuée à la prochaine réunion du CQCV.

6.2. Nouvelle taxe GEMAPI

A la question d'un conseiller de quartier sur cette nouvelle taxe, Madame le Maire a répondu qu'elle n'avait aucune information pour le moment. Elle attend de voir l'impact éventuel de sa mise en place sur l'agglomération puis éventuellement sur la commune.

6.3. Les compteurs 'intelligents'

Madame le Maire a rappelé que les communes qui avaient pris des mesures interdisant l'installation de compteurs 'intelligents' (Linky, Gazpar, etc.) ont été déboutées.

Leur installation s'inscrit dans le cadre de la loi sur la transition énergétique.

Ce sujet est en cours de discussion à l'Assemblée nationale et de nombreuses informations sur ces compteurs sont disponibles sur le site internet de l'Assemblée.

PROCHAINES REUNIONS DU CQCV

**MERCREDI 14 MARS 2018
MERCREDI 2 MAI 2018**